

FNCCR
20 boulevard de Latour-Maubourg
75007 PARIS

Pour participer à ce colloque, merci de
remplir le coupon-réponse et de le renvoyer
avant le 11 décembre 2015 à l'adresse suivante :
FNCCR - 20 boulevard de Latour-Maubourg 75007 PARIS
ou par mail à l'attention de Jennifer PILON :
j.pilon@fnccr.asso.fr



Imprimé sur une pâte à papier faite de fibres recyclées et d'une pâte à papier issue de forêts gérées durablement.

MERCREDI 16 DÉCEMBRE

COLLOQUE



FRAIS DE PARTICIPATION (TTC)

- Collectivités adhérentes à la FNCCR : gratuit
- Etat, collectivités, associations : 75 €
- Entreprises : 150 €

www.fnccr.asso.fr
www.energie2007.fr
www.claienergy.fr
www.france-eaupublique.fr
www.telecom2012.fr

Suivez-nous sur twitter :
[@fnccr](https://twitter.com/fnccr)
[@energie2007](https://twitter.com/energie2007)
[@fnccr-dechets](https://twitter.com/fnccr-dechets)
[@twitteau](https://twitter.com/twitteau)
[@telecom2012](https://twitter.com/telecom2012)

DONNÉES DES VILLES, DONNÉES DES CHAMPS

CITÉ UNIVERSITAIRE
17 BOULEVARD JOURDAN 75014 PARIS

ACCUEIL À PARTIR DE 8H30

Pour les collectivités territoriales, le "big data" soulève aujourd'hui davantage de questions qu'il n'apporte de solutions... sauf celles proposées par les entreprises "clefs en mains", sans que l'intérêt général soit forcément au rendez-vous. Il appartient aux acteurs publics de définir leurs propres modèles, à la fois respectueux de la vie privée des citoyens et leur apportant les services innovants qu'ils attendent.

Comme les données, les défis sont multiples. Or, toutes les données ne se valent pas. Leur sélection, leur conservation, leur valorisation et leur diffusion supposent de définir de nouvelles passerelles entre acteurs publics et entreprises, posant la question du "tiers de confiance", à la fois pour garantir la vie privée et pour définir des modèles économiques pérennes, dans tous les territoires.

Partisane d'un service public de la donnée, la FNCCR invite les différents acteurs de la data à participer au colloque : "Données des villes, données des champs", le 16 décembre 2015, à la Cité universitaire de Paris.

Ouverture : Xavier Pintat, sénateur de la Gironde, président de la FNCCR.
Allocution d'Axelle Lemaire, secrétaire d'Etat au Numérique (sous réserves).

→ OPEN DATA, VIE PRIVÉE, QUELLES RÉGULATIONS ?

Quel est le cadre légal dans lequel s'exercent la collecte et l'exploitation des données ?

Les premières expérimentations témoignent d'un paradoxe : les citoyens "offrent" aisément leurs données, y compris les plus sensibles, à des opérateurs privés (Google, Facebook, opérateurs téléphoniques...) mais s'interrogent sur leur éventuelle utilisation dans un cadre public. Ainsi, le déploiement des compteurs évolués de gaz et d'électricité suscite de nombreuses interrogations. Auxquelles pourrait répondre le projet de "loi numérique".

- Représentant de l'IGN
- Jean-Luc Dupont, Président du SIEIL 37, Vice-président de la FNCCR
- Emile Gabrié, Chef du service du secteur régalién et des collectivités territoriales, CNIL
- Laure Lucchesi, Directrice générale, Etalab
- François Ménard, Sociologue, PUCA

→ QUELLES SONT LES DONNÉES UTILES ? L'AVIS DES ACTEURS TERRITORIAUX.

"Big data" ?

Outre les - nombreux - capteurs existants, la multiplication des objets connectés entraîne une inflation des données collectées, leur exploitation étant alors subordonnée à un tri et une sélection rigoureux. Si nombre de données sont inutiles, d'autres sont utiles mais inexploitable parce que trop sensibles... Il appartient aux acteurs publics de définir leurs propres modalités de collecte et de choix des données, pour mieux les valoriser ensuite.

- Awa Ndiaye, Chef de projet Open Innovation en charge de la gestion du projet Open Data Paris, Ville de Paris
- Nathalie Vernus Prost, Administrateur général des données, Métropole de Lyon
- Lionel Silleau, Chef de projet SIG, Sipperec
- Marc Aubry, Directeur général de Morbihan Energies
- Alain Vaucelle, Chargé de mission TIC, Plaine commune
- Julien Robillard, Expert données et énergie, Coop InfoLab

→ 12H30 : DÉJEUNER

Intervention de Bernard Stiegler, philosophe

→ QUELS TIERS POUR QUELLE CONFIANCE ?

La gestion des données sensibles ou non suppose l'émergence d'acteurs de confiance, publics ou privés.

Les entreprises peuvent-elles être des "tiers de confiance" ? N'est-ce pas davantage le rôle des acteurs publics, garants de l'intérêt général ? Et comment appréhender l'essor des demandes de la société civile, lorsque les citoyens entendent eux aussi collecter et exploiter leurs propres données ?

- Alain Lebœuf, Député de Vendée, Président du SYDEV (sous réserves)
- Sophie Houzet, Représentante du Pôle numérique Drôme
- Isabelle Drochon, Responsable du programme "traitement et valorisation des données de consommation", GrDF
- Jean-François Legendre, Responsable Développement, AFNOR
- Gilles Quinquenel, Vice-président de Manche Numérique, FNCCR
- Camille LOTH, Directeur Marketing & Communication de M2Ocity
- François Blanc, Directeur Programme numérique, ERDF

→ QUELS MODÈLES ÉCONOMIQUES ?

La donnée présente-t-elle un intérêt économique pour les acteurs publics ?

Faut-il l'exploiter à perte ? La céder gracieusement à des opérateurs privés ou à des citoyens ? L'expérience des FabLab est-elle reproductible à grande échelle et concerne-t-elle tous les territoires ? Comment "monétiser" les données publiques pour amortir les coûts de développement et d'exploitation des outils qui les utiliseront ?

- Pierre-Yves Geoffard, Professeur, Ecole d'économie de Paris
- Représentant de l'ARCEP
- Hervé Paul, Maire de Saint-Martin-du-Var, Métropole Nice Côte d'Azur
- Hervé Rannou, Président de CityZen Data
- Pascal Sokoloff, Directeur général de la FNCCR
- Gabrielle Gauthier, Directrice des investissements, Caisse des Dépôts et consignations

COUPON-RÉPONSE

→ À RETOURNER AVANT LE 11 DÉCEMBRE 2015

- par courrier à l'adresse suivante : FNCCR - 20 boulevard de Latour-Maubourg 75007 PARIS
- par email, à l'attention de Jennifer PILON : j.pilon@fnccr.asso.fr

NOM

PRÉNOM

FONCTION

COLLECTIVITÉ / ORGANISME

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TÉLÉPHONE

EMAIL

- ☐ PARTICIPERA AU COLLOQUE
- ☐ NE PARTICIPERA PAS AU COLLOQUE

- ☐ ADHÉRENTS (GRATUIT)

- ☐ ÉTAT, COLLECTIVITÉS, ASSOCIATIONS (75€)

- ☐ ENTREPRISES (150€)